

En Vivarais Ardéchois, en liberté

Le chemin des dragonnades et le pays des Boutières

6 jours, 5 nuits



Dans le Parc Naturel des Monts d'Ardèche, entre le mont Mézenc et la Vallée du Rhône, autour de la vallée de l'Eyrieux, les Boutières en Vivarais constituent un pays de pentes sauvages adossé au Massif Central.

A travers de nobles châtaigneraies, au pied des sucs volcaniques, aux sommets de « serres » tapissés de bruyères, le long des crêtes majestueuses ou au bord des rivières tortueuses, l'enchantement le dispute à l'âpreté des paysages.

Subissant à la fois les influences méditerranéennes, continentales et montagnardes, le pays abrite une étonnante variété de paysages et de végétations ou quelques espèces animales rares ont trouvé refuge.

Comme dans toute la Cévennes, l'opiniâtreté des hommes a laissé ses marques : hameaux de pierre, cultures en terrasses, moulinages de la laine et de la soie, exploitation de l'arbre à pain, et bien sûr le protestantisme.

Ancien chemin royal, le chemin des Dragonnades, vous permettra de découvrir les très riches facettes de ce pays encore très marqué par son histoire mouvementée.

Au cœur du Parc Naturel des Monts d'Ardèche, la présence de l'homme, par l'exploitation de l'arbre à pain, le pastoralisme ovin et l'élevage des vers à soie, a modelé un paysage à sa mesure.

Entre le plateau Ardéchois et la vallée du Rhône, une étonnante variété de panoramas défilera sous vos yeux, dans un pays encore très marqué par son histoire mouvementée.

Randonnée en liberté sans accompagnateur, pochette de voyage avec cartographie et topo-guide rédigé par nos soins.

Nombre de participants : à votre convenance, dans la limite des places disponibles avec un minimum de deux personnes.

PROGRAMME :

Jour 1 : De Privas au château de Liviers, 3 à 4 heures de marche pour s'élever à travers landes et châtaigniers.

Jour 2 : De Liviers à Saint Etienne de Serre, 5 à 6 heures de marche qui permettront de traverser la sauvage vallée de l'Auzène.

Jour 3 : De Saint Etienne de Serre à Saint Pierreville, 3 à 4 heures de marche avant d'atteindre le hameau de Puausson pour y visiter le musée vivant de la laine et du mouton d'Ardelaine.

Jour 4 : De Saint Pierreville à Saint Christol, 5 à 6 heures de marche par le chemin des dragonnades.

Jour 5 : De Saint Christol à Marcols. 5 à 6 heures de marche pour passer de la vallée du Talaron à la vallée de la Glueyre.

Jour 6 : De Marcols à La Paille, 5 à 6 heures de marche, par le Champ de Mars où on effleure la végétation et le rude climat du plateau avant de redescendre vers le sud. Un taxi vous ramène à Privas aux alentours de 17 h.

RENDEZ-VOUS :

Le jour 1 à 14H à Privas (au moment de l'inscription, il faudra nous communiquer votre moyen de locomotion, car ou voiture, nous vous préciserons le lieu exact du rendez-vous) .

FIN DU SEJOUR :

Le jour 6 vers 17H à Privas.

PORTAGE :

Randonnée sans portage, vous marchez avec uniquement vos affaires personnelles pour la journée.

HEBERGEMENT :

Auberges, gîtes et chambres d'hôtes de caractère en chambre à 2 ou 3. Les repas, préparés par vos hôtes, privilégient les produits du terroir et les spécialités régionales. Les pique-niques, emportés le matin, associent salades variés et viandes froides.

NIVEAU :

Accessible à toute personne pratiquant régulièrement la randonnée, de 400 à 850 m de dénivelé positif et de 4 à 7 heures de marche effectives par jour.

DATES :

De début mai à fin octobre, départs possibles tous les jours.

LE PRIX :

540 € Supplément chambre individuelle : **110 €** (*en fonction des places disponibles*)

LE PRIX COMPREND :

L'hébergement en pension complète du repas du soir du jour 1 au pique nique du jour 6, le transport des bagages, le dossier de voyage, cartographie (reproductions cartes 1/25000 avec itinéraire surligné) et topo, la visite du musée vivant de la laine et du mouton Ardelaine et le transfert du jour 6.

IL NE COMPREND PAS :

Les boissons en dehors des repas, les dépenses personnelles et l'assurance annulation.

Pour arriver sur place :

Si vous venez en voiture : que vous veniez du nord (Lyon) ou du sud (Orange), accès par l'autoroute A7, sortie N° 16 Loriol puis suivre Privas RN 304 (15 km depuis la sortie de l'autoroute).

Durant le séjour, les véhicules seront garés sur un parking privé extérieur non gardé (aucun risque).

Si vous venez en train : accès par Valence TGV ou Valence Ville puis cars pour Privas.

Départ de Valence TGV 11 h 30, Valence Ville 11 h 55, arrivée à Privas à 12 h 53.

Retour : départ de Privas à 17 h 05 (ou 17 h 35 les dimanche et jours de fêtes), arrivée à Valence Ville à 18 h 05 (ou 18 h 30) et Valence TGV à 18 h 25 (ou 18 h 55)

Ces horaires ne sont donnés qu'à titre indicatif. Vous pouvez les vérifier en téléphonant au 08.36.35.35.35 ou au 04 75 64 10 19 ou encore sur Internet www.sncf.fr au moment de votre inscription.

Si vous souhaitez loger à Privas la veille du départ ou à la suite de votre séjour, vous pouvez vous renseigner à l'Office du tourisme de Privas :

3 Place Général de Gaulle, 07000 PRIVAS,
tel 33 (0)4 75 64 33 35, Fax 33 (0)4 75 64 73 95,
mail : vacances@tourisme-privas.com
site : <http://www.paysdeprivas.com/hotels.php>

INFOS PRATIQUES et conseils :

La région et le climat :

Entre le plateau Ardéchois, les Cévennes et la vallée du Rhône, la région subit les influences climatiques océaniques, continentales et méditerranéennes, au printemps et en automne les variations de températures et les changements de temps peuvent être surprenants.

Pour consulter la météo par téléphone : 08 92 68 02 07 ou sur Internet : www.meteo.fr

Le portage et les déplacements :

Uniquement les affaires de la journée, vos bagages étant acheminés par vos hôtes.

La cartographie :

Carte départementale IGN 1 / 125 000° Ardèche

Carte randonnées et patrimoine n°11, Monts d'Ardèche au 1/60 000° sur fond IGN, éditions Libris, isbn : 2-84799-063-1

Bibliographie :

- Sylvie Crolard, Sylvette Béraud-Williams, **L'Arbre aux sept vies - Les sept fils de Philémon**, éditions La Fontaine de Siloé, 170 pages
- Béatrice Barras, **Moutons rebelles, Ardelaine, la fibre développement local**, 170 pages, éditions Repas Editions 2003
- Le petit futé Drôme-Ardèche
- Guide Hachette Vacances Ardèche

Et pour surfer sur le « web » !

Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche : www.parc-monts-ardeche.fr

Ardèche tourisme : www.ardeche-guide.com

Pour les gourmands : www.chataigne-ardeche.com

Le musée vivant de la laine et du mouton : www.ardelaine.com

Quel équipement prévoir ?

- un sac à dos pour les affaires de la journée,
- une paire de chaussures de marche légères, type randonnée déjà rodées (de préférence),
- short, maillot et serviette de bain,
- un anorak (période d'hiver) ou veste coupe-vent, un vêtement de pluie, poncho ou ciré,
- pantalon(s) confortable(s) pour la randonnée, un pull de laine ou fourrure polaire,
- plusieurs paires de chaussettes et sous-vêtements,
- lunettes de soleil , crème solaire, chapeau, crème labiale,
- une paire de tennis, vêtement(s) pour le soir,
- une gourde d'un litre minimum, un bol ou assiette en plastique et des couverts, **boîtes hermétiques pour les pique-niques**,
- pharmacie personnelle (gaze, élastoplast, antalgique, ...)
- le sac de voyage pour les affaires qui vous suivent au cours de la semaine (10 kg maximum),
- appareil photo et jumelles
- une boussole peut être utile

Si nous n'avons pas répondu à toutes vos questions n'hésitez pas à nous contacter :

SUD RANDOS BP 01 34390 MONS .

Tél: 04 67 97 77 06 - Fax : 04 67 97 80 78

e-mail : Sudrandos@wanadoo.fr SITE : www.sudrandos.com

A très bientôt, bien cordialement, l'équipe de Sud Randos.

Et pour en savoir un peu plus ...

La route des Dragonnades.

Dans tout le Vivarais Cévenol, de 1680 à 1691, une répression féroce s'abat sur les huguenots pour obtenir des conversions forcées. Les « dragons », cavaliers de l'infanterie du roi, sont logés d'office chez les protestants et à leurs frais, en vue d'obtenir des abjurations par tous les moyens. Pour faciliter un maillage policier et la mise en place de ces dragonnades on décide la réfection et la construction de chemins dont le plus important reliera Privas au Cheylard. L'intendant du Languedoc Basville va superviser la construction de cette route, une fois celle-ci terminée il pourra dire : « Rien ne les rendait plus insolents (*les protestants*) et plus disposés à se révolter que l'opinion où ils étaient que l'on ne pouvait pénétrer dans leur pays qu'avec beaucoup de peine. »

Pour en savoir plus :

<http://www.museeprotestant.org>

La faune.

Au détour d'un sentier il n'est pas rare de tomber sur la fuite d'un chevreuil, d'un blaireau ou d'un renard. Le sanglier, très présent, se repère aux traces qu'il laisse en fouillant le sol à la recherche de nourriture. Mais l'intérêt de la faune du secteur réside surtout dans la présence d'espèces plus discrètes comme la genette, la loutre, la couleuvre d'Esculape, le lézard ocellé ou le vespertilion. Il faut souligner la présence dans les ruisseaux ou sur leurs berges, de l'écrevisse à pattes blanches (menacée), du Sonneur à ventre jaune et de la loutre. Les ornithologues pourrons rencontrer entre autres, le Circaète Jean le Blanc, le Pipit Rousseline, le Bruant ortolan, la Huppe fasciée ou le Torcol fourmilier.

La flore.

Le pays des Boutières, subissant à la fois les influences climatiques océaniques, méditerranéennes et continentales présente une très grande variété de paysages et de milieux naturels. Cette mosaïque est composée de landes sub montagnardes, de prairies de fauche, d'éboulis rocheux, de terrasses cultivées, de châtaigneraies, de bois de hêtres, de chênes pubescents, de pins sylvestres et de résineux. La flore qu'on y trouve reflète cette grande diversité, on peut noter pour les naturalistes, la présence de l'Orchis punaise, de la Gagée jaune, du Chardon du Vivarais et de l'Œillet du granite, inscrit au « livre rouge » de la flore menacée en France.

Les Boutières constituent un espace géographique situé entre Cévenne et Haut-Vivarais, elles sont définies dans le *Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse* de 1982 comme la « partie boisée de la bordure orientale du Massif central, aux confins du Velay et du Vivarais.

C'est un terroir au relief accidenté, marqué de gorges profondes et de pentes abruptes. Le rocher affleure partout et la rareté d'une terre aride a déterminé l'organisation des activités humaines. Polyculture vivrière et élevage extensif ont traditionnellement structuré ces activités, avant l'arrivée du vers à soie et l'implantation de sa filière : élevage des vers à soie, dévidage des cocons, filage, moulinage et tissage (ce dernier n'étant pas fait sur place).

Les moulinages.

Les premiers moulinages (implantés le long des cours d'eaux pour en puiser l'énergie) apparurent en 1720 et connurent leur âge d'or entre 1825 et 1855. En 1920 on compte trente-sept moulinages sur le canton de Saint-Pierreville. L'apparition de la rayonne en 1920 et du nylon en 1950 portent un coup fatal à l'ensemble de la filière, aujourd'hui une petite poignée de moulinages a su se maintenir en activité en diversifiant les productions : tricotage, passementerie, tissus spéciaux synthétiques ou autres.

Pour en savoir plus :

B. Duprat, *Du fil à retordre : l'architecture des moulins à soie dans le Rhône moyen*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1993

E. Reynier, *La soie en Vivarais : étude d'histoire et de géographie économique*, Marseille, Laffitte, 1981

La châtaigneraie.

Le village de Saint-Pierre-ville est au cœur de la production ardéchoise de châtaignes ; c'est le berceau d'une des variétés les plus appréciées : la comballe. La polyculture traditionnelle associe l'élevage de moutons, la récolte de myrtilles et celle de châtaignes.

La présence du châtaignier sur le département est attestée depuis 8,5 millions d'années grâce aux feuilles et à la châtaigne fossilisées découvertes à la carrière de Saint-Bauzile.

Aujourd'hui, les surfaces cultivées en châtaigniers ont fortement diminué : 40 000 hectares en 1901, 5000 en 1994.

« L'arbre à pain » a nourri pendant des siècles des générations d'ardéchois, et son bois accompagnait l'homme du "berceau au cercueil". De nombreuses qualités lui sont attribuées : imputrescible, résistant au temps et aux attaques des vers. Il servait dans toute la maison : bois de chauffage, charpentes, plancher, meubles divers (pétrin, chaises, armoires...) et vanneries.

Aujourd'hui, le Syndicat des producteurs de Châtaignes d'Ardèche, épaulé par le Parc Naturel Régional, a entamé une démarche pour la création d'une Appellation d'Origine Contrôlée, concernant une soixantaine de variétés ardéchoises.

Pour en savoir plus :

S. Béraud-Williams, *Le pays du châtaignier*, Saint-Pierre-ville, La Maison du Châtaignier, 1996

J. Reyne, *Marrons et châtaignes d'Ardèche*, Privas, Syndicat des producteurs de châtaignes et marrons d'Ardèche, 1995

Le protestantisme.

Les idées de la réforme, issues des 95 thèses de réforme de l'église catholique proposées par Luther, pénètrent le Vivarais à partir de 1528. A partir de 1562 et jusqu'à la promulgation de l'Edit de Nantes par Henri IV en 1598, les partis catholique et protestant s'affrontent dans une véritable guerre civile. Avec l'Edit de Nantes, la liberté de conscience est reconnue et le culte est autorisé dans des lieux précis, en Vivarais 75 églises desservies par 16 pasteurs.

A la mort d'Henry IV en 1610, son fils Louis XIII met en place un processus de restrictions des droits aux protestants : limitation du droit de réunion, interdiction d'enterrer les protestants dans la plupart des cimetières, suppression progressive des temples et de l'enseignement, interdiction d'exercer certaines professions, etc...

En 1682 l'assemblée du clergé fixe un ultimatum aux protestants leur enjoignant de rejoindre le catholicisme, une terrible répression s'abat sur ceux qui tentent de se révolter, les temples sont détruits, les arrestations se multiplient, les « dragonnades » sont mises en places.

En 1685, Louis XIV révoque l'Edit de Nantes et met le protestantisme hors-la-loi. Les protestants s'exilent ou entrent en clandestinité. Jusqu'en 1760, les assemblées du culte interrompues par les soldats du roi se terminent par des pendaisons, les galères ou la prison. Après cette date, la répression se relâche et en 1787 l'Edit de tolérance donne aux protestants un état civil.

Partout en Boutières, cette histoire mouvementée a laissé des traces encore bien vivaces.

Pour en savoir plus :

Association patrimoine huguenot d'Ardèche, *Chemins huguenots d'Ardèche, quatre siècles et demi de protestantisme en Vivarais et en Ardèche*, Lyon, Réveil publications, 1998

E. Gamonnet, *Pierre Durand, restaurateur du protestantisme en Vivarais*, Bez-et-Esparon, Etudes et Communication, 1999

S. Mours, *Le protestantisme en Vivarais et en Velay*, Nouvelle édition Les Presses du Languedoc/Patrimoine huguenot d'Ardèche, 2001.

Identité géologique des Boutières.

L'arrangement des grandes unités géologiques des Boutières est constitué d'un soubassement de roches cristallines variées (le même que celui de la Cévenne ardéchoise), d'une couverture sédimentaire et d'une couverture volcanique.

L'unité cristalline est la plus importante en superficie, les principales roches qui la composent sont les gneiss, les micaschistes, les migmatites et les granits.

La couverture sédimentaire est d'âge triasique et jurassique, elle est présente sur des surfaces relativement réduites.

La couverture volcanique offre une grande variété de formations : cratères d'explosion, coulées de lave basaltique, pitons et dômes phonolitiques (les pierres tintent lorsqu'on les choque), necks, sucs et dykes, et vestiges de cônes stromboliens.

Pour en savoir plus :

G. Naud, « L'identité géologique et morphologique de la Cévenne ardéchoise du Nord en fait-elle une entité ? », *Pays d'Ardèche, Vallées de la Cévenne ardéchoise du Nord*, Mémoire d'Ardèche et Temps Présent, 2000.
